REPUBLIQUE FRANCAISE
Canton de Pontoise
Département du VAL d'OISE
NEUILLY EN VEXIN

2022-17

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le 27 juin 2022,

Se sont réunis en séance ordinaire les membres du conseil municipal, à la Mairie, sous la présidence de **M. Jérôme OLIVIER,** Maire de la commune de Neuilly en Vexin, sur la convocation qui leur a été adressée.

Étaient présents : **Mmes : Daisy DESLANDES, Marion LIPAROTI, Snezana MALBRANQUE, Laurence ROCHAS ; MM. : Philippe CAPRON, Benoît COQUILLARD, Frédéric MARCHAND, Jérôme OLIVIER, ,.**

Formant la majorité des membres en exercice.

Etaient absents : **Mme Martine GERBER** (pouvoir donné à Frédéric MARCHAND), **M. Antonio DA COSTA** (excusé)

Monsieur **Benoît COQUILLARD** a été désigné comme secrétaire de séance.

DELIBERATIONS RECTIFICATIVES CONCERNANT LE BUDGET 2022

Décision modificative n°2

Suite à des demandes de rectification émanant de la préfecture et de la trésorerie, il a été demandé au conseil de voter deux délibérations rectificatives au budget 2022, à savoir :

- Délibération N° 2022-16 décision modificative permettant de régulariser le budget primitif 2022 en intégrant les restes à réaliser 2021 à hauteur de 30.000 euros.
- Délibération N° 2022-17 : décision modificative permettant que le résultat cumulé d'investissement à la clôture de l'exercice 2021 excédentaire d'un montant de 14 395,81 €

Monsieur le Maire soumet ces deux délibérations au vote du conseil.

La délibération N° 2022-16 est adoptée à l'unanimité pour un total de 8 voix pour.

La délibération N° 2022-17 est adoptée à l'unanimité pour un total de 8 voix pour.

Publiée le : 02/07/2022
Transmis au contrôle de légalité le : 02/07/2022

Nombre de conseillers

-En exercice : 11
-Présents : 8
-Votants: 8

-Absents : 3
-Procurations 0

Le Maire,

M.OLIVIER Jérôme1